

PARI

Faire tache d'huile dans les écoles

Brigitte GERARD

L'école professionnelle d'enseignement spécialisé de Vedrin, La Sitrée¹, s'est lancée voici quatre ans dans le projet-pilote PARI, Pôles Aménagements Raisonables et Intégrations (cfr pages suivantes). Une façon pour l'établissement de valoriser son expérience en termes d'intégration d'élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

« Comme nous collaborions déjà avec une série d'établissements d'enseignement ordinaire de la région de Namur, c'était une évidence pour nous d'entrer dans ce projet-pilote », raconte **Sylvie EVRARD**, logopède et coordinatrice du PARI. La Sitrée, qui propose un enseignement de forme 3, visant à préparer les jeunes à exercer un métier dans un milieu professionnel classique, collabore en ce moment avec douze écoles d'enseignement ordinaire. Parmi celles-ci, 240 élèves sont en intégration et une équipe pluridisciplinaire d'une cinquantaine d'intervenants, enseignants, logopèdes, neuropsychologues, assistants sociaux, y sont répartis pour les aider. « Mon rôle est de travailler à la mise en place des projets d'intégration. Je reçois les jeunes et leurs parents et nous organisons des réunions avec les différents partenaires pour réfléchir à l'objectif du projet. » Il s'agit ensuite d'aider les équipes à organiser les horaires, à mettre en place les aménagements nécessaires... Cela nécessite un travail administratif non négligeable, mais un renfort de la coordination au sein du PARI permet aujourd'hui de développer davantage l'aspect pédagogique. « En général, les intervenants sont répartis sur maximum deux écoles, pour qu'ils puissent facilement s'intégrer dans les équipes et être présents un maximum pour pouvoir rencontrer les professeurs. » C'est au cours du mois de septembre que les intervenants observent les différents élèves pour se faire une idée



Les outils informatiques peuvent constituer des aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques

de leurs besoins. Ils se réunissent ensuite pour décider de l'accompagnement le plus adéquat pour chaque jeune et se répartir les rôles.

Les écoles dans le rythme

En ce qui concerne les aménagements raisonnables, dont peuvent bénéficier les élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, l'option a été d'identifier une personne référente en la matière à La Sitrée. « Au départ, ma collègue rencontrait l'élève envoyé par la direction de l'ordinaire et ses parents et elle récoltait un maximum d'informations sur ses besoins, en fonction de son trouble. Elle allait ensuite dans l'école pour rencontrer l'équipe pédagogique, expliquer le trouble et les aménagements à mettre en place. A présent, les écoles ont bien souvent elles-mêmes identifié une personne de référence en leur sein, pour traiter des aménagements classiques. Les établissements font plutôt appel au PARI lorsque les aménagements ne fonctionnent pas, que les enfants sont en grande difficulté. » Une série d'aménagements raisonnables sont à présent entrés dans les habitudes des écoles : la remise de notes plus claires, avec la police adéquate, l'octroi de temps supplémentaire pour les examens ou

même l'usage d'outils informatiques. « Notre cheval de bataille est surtout de faire comprendre aux enseignants ce que l'aménagement va permettre de contourner comme difficultés. Les professeurs prennent connaissance des adaptations mises en place et cela fait tache d'huile. » Les écoles ont aujourd'hui adopté un certain rythme et une certaine automatisation. Ces problématiques commencent à faire partie de leur quotidien. Le PARI est davantage appelé pour partager sur ce qui est mis en place, sur les différentes manières de procéder.

Dans ce cadre, la collaboration avec les Centres PMS est primordiale. « Il est important de pouvoir relayer des difficultés pour lesquelles nous ne sommes pas compétents. Chacun intervient auprès du jeune en fonction de ses missions. En intégration, on travaille énormément le projet du jeune et on a besoin de ce relai au niveau du Centre PMS, pour les orienter vers des métiers qui leurs sont accessibles. C'est également un lieu où les jeunes peuvent exprimer leurs émotions. » ■

1. www.lasitree.be

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be